

## Pièce jointe 1 de la partie 3

### PROPOSITION TECHNIQUE

La soumission doit respecter les critères techniques obligatoires précisés ci-dessous.

Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire afin de démontrer qu'il se conforme à ces exigences et l'inclure dans la pièce jointe 4 de la partie 3.

Les soumissions qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront jugées non recevables.

#	Critères mandatoires	Rencontre/ Ne rencontre pas	Page de référence ou informations additionnelles
C1	<p><u>Modèle de simulateur d'aéronef</u></p> <p>L'entrepreneur doit fournir un simulateur Bombardier Challenger CL601 niveau D avec système électronique d'instruments de vol conforme aux normes de Transports Canada (document de référence n° TP9685 rév. 1) et de la « Federal Aviation Administration » (document de référence n° AC 1120-40B) pour la formation et la délivrance de certificat de type sur le CL601 tel qu'indiqué dans le ET 5.1.</p>		
C2	<p><u>Qualifications de l'entrepreneur instructeur</u></p> <p>L'entrepreneur doit être un Organisme de formation agréé (OFA) avec permis en vigueur auprès de Transports Canada ou la « Federal Aviation Administration » tel qu'indiqué dans le EDT 6.8. Une copie du certification doit être fournie tel qu'indiqué dans le EDT 4.</p>		
C3	<p><u>Installations pour la formation</u></p> <p>Les installations de formation seront situées en Amérique du Nord et conviendront au déroulement de la formation décrite.</p> <p>L'entrepreneur doit fournir un espace d'au moins trente-six (36) pieds carrés</p>		

#	Critères mandatoires	Rencontre/ Ne rencontre pas	Page de référence ou informations additionnelles
	<p>par personne présente dans la salle de classe pour l'instruction théorique et les cours en classe.</p> <p>L'insonorisation doit être suffisante pour que les instructeurs soient clairement entendus et que les bruits ambiants soient limités à un minimum. L'entrepreneur doit fournir des salles de classe et des laboratoires adéquatement chauffés, climatisés et éclairés pour offrir un environnement propice à la santé, au confort et à l'apprentissage des stagiaires.</p> <p>L'adresse des installations de formation doit être fournie tel qu'indiqué à EDT 6.9.1.</p>		
<b>C4</b>	<p>L'entrepreneur doit également être autorisé à décerner la qualification de formation sur simulateur aux instructeurs du MDN. Fournir le numéro de certificat tel qu'indiqué à EDT 6.8.</p>		